

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **mardi 10 avril 2018, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Raymond Brazeau :**

Caroline Huot	Conseillère poste 1
Pierre Métras	Conseiller poste 2
Danielle Caron	Conseillère poste 3
Jacques de Foy	Conseiller poste 4

Sont absentes la mairesse Danielle Ouimet et la conseillère Hélène Desgranges.

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**Ouverture de la séance**

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h00.

\*\*\*\*\*

**105-04-2018**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
ORDRE DU JOUR  
10 AVRIL 2018**

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
  - 03.01 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 04.01 Présentation du rapport de l'auditeur et du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2017
  - 04.02 Registre des comptes à payer au 31 mars 2018
  - 04.03 Registre des comptes à payer au 10 avril 2018
  - 04.04 Registre des salaires du 25 février au 31 mars 2018

- 04.05 Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière – délégation de compétence
- 04.06 Restaurant 4 Saisons 2014 SENC – Rapport final pour la demande d'aide financière dans le cadre programme d'aide financière et de crédit de taxes aux entreprises admissibles
- 04.07 MRC d'Antoine-Labelle – Rencontre printanière des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers – 16 mai 2018
- 04.08 Quartier Pop – Formulaire d'adhésion et formation « Gérer votre temps et vos priorités... sans vous essouffler!
- 04.09 Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques
- 04.10 Carrefour action municipale et famille – Colloque 14 et 15 juin 2018 - Montréal
  
- 05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 05.01 Somme payable pour Lac-du-Cerf pour les services de la Sûreté du Québec – Année 2018
  
- 06. TRANSPORT
  - 06.01 Député de Labelle – Demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
  - 06.02 Mandat pour cinq ans à l'union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium)
  - 06.03 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – attestation de dépenses
  - 06.04 Réparation camion Western Star 2018
  - 06.05 MRC d'Antoine-Labelle – Rencontre service ingénierie – 17 avril 2018
  
- 07. HYGIÈNE DU MILIEU
  
- 08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 08.01 Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme – Demande de modification règlementaire en ce qui concerne les projets intégrés d'habitation
  - 08.02 Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme – Demande de modification de la zone REC-14 et ajout de l'usage « Établissement d'hébergements » pour cette zone
  - 08.03 Comité consultatif d'urbanisme – Dépenses prévues et autorisées – 28 mars 2018
  - 08.04 MRC d'Antoine-Labelle – Rencontre annuelle des officiers municipaux en bâtiments et environnement – 26 avril 2018
  
- 09. LOISIRS
  - 09.01 Maisons de Pièces Bondu - Soumission toilette extérieure au refuge
  - 09.02 Loisirs Laurentides – Formation l'Élu responsable des loisirs : Complice et partenaire de sa communauté – 26 avril 2018

- 10. CULTURE
  - 10.01 Réseau Biblio Laurentides - Rencontre des responsables 2018
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
  - 11.01 Consultation publique sur les activités forestières – 12 avril 2018
- 12. AVIS DE MOTION
- 13. RÈGLEMENT
- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**106-04-2018**     **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron  
 appuyé par la conseillère Caroline Huot  
 et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que  
 rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**107-04-2018**     **Présentation du rapport de l'auditeur et du rapport financier pour l'exercice financier 2017**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron  
 appuyé par le conseiller Pierre Métras  
 et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de  
 l'auditeur et le rapport financier pour l'exercice financier 2017, tels que  
 présentés par notre firme comptable Allard Guilbault Mayer Millaire  
 Richer inc. et de faire parvenir une copie de ce rapport au Ministère  
 des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**108-04-2018**     **Registre des comptes à payer au 31 mars 2018**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy  
 appuyé par le conseiller Pierre Métras  
 et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour  
 paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 31 MARS 2018</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
P1800106	À	P1800109	558,67 \$
P1800110			28 733,00 \$
M1800111	À	M1800112	17 138,00 \$
C1800113	À	C1800125	5 513,01 \$
L1800126	À	L1800141	25 247,88 \$
P1800142	À	P1800155	6 548,90 \$
<b>TOTAL</b>			<b>83 739,46 \$</b>

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

109-04-2018

**Registre des comptes à payer au 10 avril 2018**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 10 AVRIL 2018</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
M1800156			1 369,64 \$
<b>TOTAL</b>			<b>1 369,64 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

110-04-2018

**Registre des salaires pour la période du 25 février au 31 mars 2018**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 25 février au 31 mars 2018, se totalisant 33 107,89 \$. Chèques numéro : D1800074 à D1800115.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

111-04-2018

**Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - délégation de compétence**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 31 MARS 2018			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB1800038			À VENIR
ENB1800044	À	ENB1800050	619,77 \$
ENB1800051			À VENIR
ENB1800052	À	ENB1800058	3 212,92 \$
<b>TOTAL</b>			<b>3 832,69 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**112-04-2018**      **Paiement final - Aide financière à l'entreprise Restaurant 4 Saisons 2014 SENC**

CONSIDÉRANT que les propriétaires de l'entreprise Restaurant 4 Saisons 2014 SENC ont déposé le rapport final démontrant que l'aide a été utilisée pour les fins auxquelles elle a été consentie;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont étudié le rapport final déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser le paiement final de 625,00\$ à l'entreprise Restaurant 4 Saisons 2014 SENC.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**113-04-2018**      **MRC d'Antoine-Labelle – Invitation rencontre printanière des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers - mercredi 16 mai 2018**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Jacinthe Valiquette, à assister à la rencontre printanière des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers qui se tiendra à Mont-Laurier, le mercredi 16 mai 2018 et à rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**114-04-2018**      **Quartier Pop – Formulaire d’adhésion et formation « Gérer votre temps et vos priorités... sans vous essouffler!**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les frais d'adhésion à Quartier Pop de la Formation communautaire au montant de 40,00 \$ ainsi que les frais pour l'inscription de madame Josée Gougeon à la formation «Gérer votre temps et vos priorités... sans vous essouffler !» en date du 4 avril 2018 au montant de 50,00\$.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**115-04-2018**      **Entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse, madame Danielle Ouimet, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf l'entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et tous les documents inhérents à ladite entente.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**116-04-2018**      **Carrefour action municipale et famille – Colloque 14 et 15 juin 2018 – Montréal**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Caroline Huot à assister au 30<sup>e</sup> colloque du Carrefour action municipale et famille qui se tiendra à Montréal les 14 et 15 juin 2018, à l'Hôtel Universel, sous le thème « 30 ans d'engagement, tourné vers l'avenir!» et à payer les frais d'inscription au montant de 260,92 \$ plus taxes = 300,00 \$).

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

117-04-2018

**Somme payable pour Lac-du-Cerf pour les services de la Sûreté du Québec – Année 2018**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à rembourser la somme payable pour Lac-du-Cerf pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2018, au montant 89 622,00 \$, au ministre des Finances comme suit :

- au plus tard le 30 juin 2018 – 44 811,00 \$
- au plus tard le 30 octobre 2018 – 44 811,00 \$

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

## TRANSPORT

118-04-2018

### Député de Labelle – Demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2018-2019)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf désire améliorer son réseau routier local afin que les contribuables et les usagers bénéficient de chemins adéquats et sécuritaires;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf offre très peu de services à ses contribuables et qu'il est primordial pour les élus municipaux d'offrir un excellent service du côté des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT que le budget municipal n'est pas assez considérable pour améliorer adéquatement son réseau local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf demande, à Monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle, de recommander au ministre des Transports du Québec, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, une aide financière de 194 059 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE 2018-2019), et ce, afin d'améliorer le réseau local adéquatement et le rendre plus sécuritaire.

Les travaux proposés pour l'année 2018 se décrivent comme suit :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>	
<b>REMISE EN ÉTAT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES MUNICIPALES</b>	
Chemin du Lac-Mallonne (section # civique 155 à 149) sur 320 mètres Amélioration et rechargement de la chaussée, creusage de fossés (drainage), remplacement d'un ponceau	30 127 \$
Chemin Lac-à-Dick (section Route 311 jusqu'au ch. de la Fraisière sur 500 mètres Amélioration et rechargement de la chaussée, creusage de fossés (drainage)	39 723 \$
Chemin du Lac-Mallonne (section intersection ch. Forget jusqu'au ch. de la Rivière sur 650 mètres Amélioration et rechargement de la chaussée	37 224 \$
Chemin Forget ( section # civique 26 à 48 ) sur 800 mètres Rechargement de la chaussée	36 636 \$
Chemin de la Ponte (section intersection ch. du Lac-Mallonne jusqu'au # civique 74) sur 560 mètres Amélioration et rechargement de la chaussée, creusage de fossés (drainage), remplacement d'un ponceau	47 349 \$
<b>TOTAL</b>	<b>194 059 \$</b>

**ADOPTÉE**

119-04-2018

**Mandat pour cinq ans à l'union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacement des chaussées (chlorure de sodium)**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacement des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacement des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les cinq (5) prochaines années;

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron  
appuyé par la conseillère Caroline Huot  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour cinq (5) ans, soit jusqu'au 30 avril 2023 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2022-2023;

QUE pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité de Lac-du-Cerf devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité de Lac-du-Cerf, pour les hivers 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement;

QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf confie, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité de Lac-du-Cerf s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Lac-du-Cerf s'engage à lui fournir les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE la Municipalité de Lac-du-Cerf reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2018-2019, ce pourcentage est fixé à 1.0 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2.0 % pour les non-membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

120-04-2018

### **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – attestation de dépenses**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) a versé une compensation de 109 699 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

CONSIDÉRANT que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

CONSIDÉRANT que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Lac-du-Cerf vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des membres présents, d'attester le bilan présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière au montant de 170 162 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2017 sur des routes locales de niveau 1 et 2, incluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉE**

121-04-2018

**Réparation du camion Western Star 2018**

CONSIDÉRANT que le différentiel avant sur le camion Western Star 2018 est brisé et que la compagnie ne garantit pas ce type de bris ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire effectuer les travaux de réparation par le Centre du Camion Mont-Laurier 2009 inc. pour la somme de 8 464,28\$ taxes incluses et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les transferts de fonds nécessaires pour ladite dépense.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

122-04-2018

**MRC d'Antoine-Labelle – Invitation rencontre service d'ingénierie - mardi 17 avril 2018**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse, Danielle Ouimet, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Jacinthe Valiquette, à assister à la rencontre d'information sur le service d'ingénierie qui se tiendra à Mont-Laurier, le mardi 17 avril 2018 et à rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## URBANISME

### 123-04-2018 Demande de modification règlementaire en ce qui concerne les projets intégrés d'habitation

CONSIDÉRANT qu'une demande de modification règlementaire a été faite par M. Gilles Huberdeau pour la compagnie Québec 9330-4590 inc. visant à modifier la description des parties privatives;

CONSIDÉRANT la volonté d'encadrer la mise en place de projets intégrés sur le territoire de la municipalité afin d'éviter que ça devienne du lotissement traditionnel déguisé;

CONSIDÉRANT les recherches effectuées afin de voir ce qui se fait ailleurs dans d'autres municipalités et MRC;

CONSIDÉRANT les suggestions faites par la MRC en regard des points importants à considérer;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme en date du 28 mars 2018 ( CCU-008-03-2018 ) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rescinder la résolution CCU-003-01-2018 et de la remplacer comme suit :

1. Retirer la partie suivante de l'article 5.11.1, 3e alinéa du règlement 198-2000 relatif au zonage:

Lorsqu'applicable, une superficie restreinte à l'occupation initiale au sol des bâtiments principaux et une superficie excédentaire maximale de 3 mètres au pourtour de ces derniers peut être prévue comme partie privative réservée au propriétaire de ce bâtiment. Ces superficies sont établies à partir de l'implantation initiale des bâtiments tels que définis au plan d'aménagement approuvé par la municipalité et ne peuvent être modifiées par l'agrandissement, le déplacement ou tout autres travaux sur le bâtiment principal.

Remplacer l'article 5.11.1, 3e alinéa du règlement 198-2000 relatif au zonage qui se lira comme suit :

Le terrain sur lequel est implanté un projet intégré d'habitation doit être formé d'un seul lot et être détenu de façon indivise. Toutefois, les bâtiments implantés à l'intérieur d'un projet intégré d'habitation peuvent être détenus par un même propriétaire, être loués ou être détenus en copropriété divise. Un minimum de 25% de la superficie totale du projet doit demeurer commun à l'ensemble des propriétaires. Cette superficie exclut les allées d'accès et les stationnements.

2. Retirer la partie suivante de l'article 5.11.1, 6e alinéa, paragraphe b) du règlement 198-2000 relatif au zonage:

et de cinq unités de logement.

Remplacer l'article 5.11.1, 6e alinéa, paragraphe b) du règlement 198-2000 relatif au zonage se lira comme suit :

b) le projet intégré d'habitation doit comporter un minimum de deux bâtiments et ne peut excéder 2,9 logements par hectare;

3. Ajouter un paragraphe à l'article 5.11.1, 6e alinéa, entre le paragraphe g) et h) du règlement 198-2000 relatif au zonage :

Un seul accès par plan d'eau est autorisé conformément à l'article 12.3.2, alinéa 1, paragraphe d) et e) et la totalité de la bande riveraine, soit 10 mètres ou 15 mètres selon la pente du terrain, doit demeurer commune à l'ensemble des propriétaires.

4. Retirer la partie suivante de l'article 5.11.1, 6e alinéa, paragraphe i) du règlement 198-2000 relatif au zonage:

Dans le cas où la grille ne prescrit aucune norme,

Remplacer l'article 5.11.1, 6e alinéa, paragraphe i) du règlement 198-2000 relatif au zonage se lira comme suit:

i) espaces naturels :

Le pourcentage minimal d'espace naturel prescrit à la grille des usages et normes ou à l'article 6.2 du présent règlement s'applique à l'ensemble du projet intégré. Dans tous les cas, une superficie minimale de 50 % de la superficie du terrain de l'ensemble du projet doit être conservée à l'état naturel. La bande riveraine doit être comprise dans la superficie d'espaces naturels conservés;

5. Remplacer l'article 5.11.1, 6e alinéa, paragraphe k), sous paragraphe i. du règlement 198-2000 relatif au zonage de la façon suivante :

i. un bâtiment principal peut avoir un seul bâtiment accessoire détaché, soit un cabanon/remise ou un garage selon les superficies et hauteurs maximales prescrites au présent règlement;

6. Ajouter un paragraphe à l'article 5.11.1, 6e alinéa, après le paragraphe k) du règlement 198-2000 relatif au zonage :

L'occupation au sol de l'ensemble des bâtiments doit être égale ou inférieure à 40% de la surface totale du terrain.

**ADOPTÉE**

124-04-2018

**Demande de modification de la zone REC-14 et ajout de l'usage « Établissements d'hébergements » pour cette zone.**

CONSIDÉRANT qu'une demande de modification règlementaire a été faite par monsieur Pascal Martin et madame Sophia Joseph pour ajouter l'usage d'établissements d'hébergements dans les zones touchées par la propriété qu'il souhaite acquérir, soit la A-03 et la REC-14;

CONSIDÉRANT qu'actuellement aucun plan du projet n'a été fourni spécifiant les différentes phases et l'ampleur du projet;

CONSIDÉRANT qu'une modification règlementaire entraîne des frais pour la municipalité et qu'on ne peut être certain que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) acceptera par la suite la demande de monsieur Pascal Martin et madame Sophia Joseph;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme en date du 28 mars 2018 (CCU-009-03-2018) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'attendre avant de se prononcer et de demander à monsieur Pascal Martin et madame Sophia Joseph de déposer des plans détaillés de leur projet (plan d'affaires, plan à l'échelle, phases d'investissement, échéancier).

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à des vérifications auprès de notre firme d'avocats afin de voir s'il est possible de signer une entente avec monsieur Pascal Martin et madame Sophia Joseph afin, que si le projet est abandonné, ils paient les frais encourus par la municipalité pour les modifications effectuées.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

125-04-2018

**Dépenses prévues et autorisées – 28 mars 2018**

Mesdames Annabelle Pilotte et Danielle Ouimet informent le comité qu'elles renoncent à l'indemnité pour frais de déplacement de 34 \$, car la réunion a eu lieu pendant les heures normales prévues pour leurs fonctions. Monsieur Yves Dubois, pour sa part, remettra le montant lui revenant au Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc.

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer les frais de déplacement ci-dessous :

**Membres du CCU et employés municipaux – 28 mars 2018**

Bernard Émard	34 \$
Yves Dubois	34 \$
Jacques DeFoy	34 \$
Danielle Ouimet	0 \$
<u>Annabelle Pilotte</u>	<u>0 \$</u>
 TOTAL	 102 \$

En ce qui concerne monsieur Yves Dubois, la municipalité de Lac-du-Cerf lui versera son montant de 34\$ et il pourra par la suite faire un don de ce montant au Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

126-04-2018

**MRC d'Antoine-Labelle – Invitation rencontre annuelle des officiers municipaux en bâtiments et environnement –jeudi 26 avril 2018**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Annabelle Pilotte à assister à la rencontre annuelle des officiers municipaux en bâtiments et environnement qui se tiendra à Mont-Laurier, le jeudi 26 avril 2018 et à rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**LOISIRS**

**127-04-2018**     **Maisons de Pièces Bondu - Soumission toilette extérieure au refuge**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission # 2018-2699 des Maisons de Pièces Bondu au montant de 1 946, 95 \$ plus taxes pour la fourniture d'une toilette extérieure pour le refuge au parc de la Biche.

Monsieur Jacques de Foy parlera avec monsieur Mathieu Bondu pour adapter la toilette pour les handicapés.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**128-04-2018**     **Offre de services de Géo-Vert technologues professionnels – Étude de caractérisation pour la toilette sèche au refuge**

CONSIDÉRANT que la firme Géo-Vert technologues professionnels nous a fait parvenir une offre de services # 18-066 pour une étude de caractérisation pour la toilette sèche au refuge;

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adjuger le contrat à Géo-Vert technologues professionnels pour la somme de 650,00\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

129-04-2018

**Loisirs Laurentides – Formation l'Élu responsable des loisirs : Complice et partenaire de sa communauté – 26 avril 2018**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser mesdames Caroline Huot et Hélène Desgranges à assister à la formation « l'Élu responsable des loisirs : Complice et partenaire de sa communauté » qui se tiendra à Lac-Saguay, le jeudi 26 avril 2018 et à rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**CULTURE**

130-04-2018

**Réseau Biblio Laurentides – Rencontre annuelle des responsables 2018**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser mesdames Francine Boismenu, Caroline Huot et Hélène Desgranges à assister à la rencontre annuelle des responsables 2018 qui se tiendra à Notre-Dame-du-Laus, le lundi 7 mai 2018 et à rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

131-04-2018

**Réseau Biblio Laurentides – Rencontre d’information sur l’avenir de vos collections – Mercredi 18 avril 2018**

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser mesdames Francine Boismenu, Caroline Huot et Hélène Desgranges à assister à la rencontre d’information sur l’avenir de vos collections qui se tiendra à Nomingue, le mercredi 18 avril 2018 et à rembourser les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**LAC ET ENVIRONNEMENT**

132-04-2018

**Consultation publique sur les activités forestières – 12 avril 2018**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Danielle Caron à assister à la consultation publique sur les activités forestières qui se tiendra à Mont-Laurier, le jeudi 12 avril 2018 et à rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 10 avril 2018

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

\*\*\*\*\*

**133-04-2018**

**Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy  
appuyé par le conseiller Pierre Métras  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il  
est 20 h 25.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

Danielle Ouimet  
maireesse

Jacinthe Valiquette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

*Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient  
au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..*

Danielle Ouimet  
maireesse.